

COMMUNIQUÉ DE PRESSE 6 DECEMBRE 2013 – 19h30h Fondation du CAMP DES MILLES - Mémoire et Éducation

NELSON MANDELA:

UN HOMME REPERE POUR CHACUN DE NOUS

La « Fondation du Camp des Milles -Mémoire et Education » salue avec respect et émotion la disparition de Nelson Mandela, dont la résistance et la sagesse constituent un repère pour chacun de nous.

L'hommage unanime qui lui est rendu montre la force exceptionnelle de ce repère et des valeurs qu'il incarne dans un monde souvent inquiétant.

Cet homme de courage et de convictions a illustré au plus haut point le combat pour chacun des grands principes qui sont rappelés dès l'entrée du Site-Mémorial du Camp des Milles :

Liberté, égalité, fraternité, justice, dignité.

Ces valeurs sont les conditions du vivre ensemble et Nelson Mandela les a servies sans naïveté mais avec courage, volontarisme, ténacité, intelligence et simplicité.

Dans la période actuelle marquée par l'ébranlement de beaucoup de repères, par des crises multiples et par de dangereuses crispations identitaires, la vie de Nelson Mandela montre que les peurs et les intolérances peuvent être surmontées par le respect de l'Autre et par la lucidité sur les tragédies qu'ont toujours engendrées les passions racistes.

Une étoile s'est éteinte.

Mais elle continuera d'éclairer l'action pour un monde meilleur.

Le camp des Milles est un lieu qui souhaite porter un peu de cette lumière, pour aujourd'hui et pour demain. Car son histoire tragique rappelle jusqu'où peuvent conduire les engrenages racistes et antisémites, mais présente aussi les innombrables actes de courage et de résistance qui s'y sont opposés, comme ceux de Nelson Mandela.

Celui-ci est de ceux qui ont montré avec force que l'histoire des droits humains n'est pas seulement celle des génocides et de l'apartheid mais aussi celle des combattants pour la liberté.

La Fondation du Camp des Milles organisera prochainement un événement en hommage à ce grand homme. Et, dès ce samedi, une minute de silence sera observée lors de l'inauguration de l'exposition « Créer pour résister » sur « Max-Pol Fouchet, poète de la liberté ».

Contacts Presse:

ODILE BOYER odile.boyer@campdesmilles.org +33 (0) 6 13 24 24 25 ou +33 (0) 4 42 39 17 11 **DINESH TEELUCK**

dinesh.teeluck@campdesmilles.org +33 (0) 6 78 99 74 63 ou +33 (0) 4 42 39 17 11

Rappelons que le Camp des Milles est le seul grand camp français d'internement et de déportation encore intact et accessible au public. Il vit passer 10 000 internés de 38 nationalités dont de nombreux artistes et intellectuels comme Max Ernst ou Hans Bellmer, des hommes politiques, des journalistes... Son histoire témoigne des intolérances successives, xénophobe, idéologique et antisémite qui conduisirent à la déportation de plus de 2 000 hommes, femmes et enfants juifs depuis le Camp des Milles vers le camp d'extermination d'Auschwitz via Drancy.

Ils faisaient partie des 10 000 juifs de la zone dite "libre" qui, avant même l'occupation de cette zone, ont été livrés aux nazis

par le gouvernement de Vichy, puis assassinés dans le cadre de la "Solution finale" L'ambition du Site-Mémorial du Camp des Milles est de rappeler l'histoire tragique dont témoigne le camp des Milles et de s'appuyer sur l'histoire de la Shoah et d'autres génocides, pour présenter un « volet réflexif » inédit visant à renforcer la vigilance et la responsabilité du visiteur face aux menaces permanentes du racisme, de l'antisémitisme, de l'intolérance et du fanatisme. Contribuant ainsi hautement aux valeurs humanistes de respect, de dignité et de solidarité, il constitue, par les médiations utilisées, une réalisation pédagogique unique au monde sur un lieu de mémoire.

Les expositions permanentes du Site-Mémorial sont organisées sur 15 000m2 de bâti et 7 ha, selon le parcours muséographique suivant :

www.campdesmilles.org

- Le **Volet historique** présente l'histoire des trois grandes périodes du Camp des Milles entre 1939 et 1942, replacé dans son contexte local, national et européen; des bornes audiovisuelles reconstituent les destins individuels d'internés célèbres ou inconnus; d'autres présentent le récit de témoins de cette époque.
- Le **Volet mémoriel** permet la visite, émouvante, des lieux historiques laissés en l'état. L'immense « four à tuiles » baptisé Die Katakombe par les internés qui en firent un lieu de création artistique constitue l'un des temps forts de la visite avec les espaces où s'entassaient les internés dans les étages.
- Le **Volet réflexif** présente, pour la première fois sur un lieu de mémoire, des connaissances scientifiques pluridisciplinaires qui permettent au visiteur de mieux comprendre les engrenages et les mécanismes humains récurrents (préjugés, passivité, soumission aveugle à l'autorité…) qui ont conduit et peuvent conduire au pire. Il s'agit ainsi de donner au visiteur des outils de réflexion sur la responsabilité de chacun dans une « montée des périls ».

Cette section « réflexive » se termine par un « Mur des actes justes », mur présentant la diversité des actes de sauvetage et de résistances aux quatre grands crimes à caractères génocidaires du XXe siècle, contre les Arméniens, les Juifs, les Tsiganes et les Tutsis au Rwanda. Un hommage, et une invitation à la responsabilité individuelle.

Le visiteur peut aussi visiter **l'exposition nationale de Serge Klarsfeld** sur les « 11000 enfants juifs déportés de France à Auschwitz » réalisée par l'Association des fils et filles des déportés juifs de France. Il s'agit d'une collection exceptionnelle de documents rares présentée de manière permanente dans les lieux. Cette exposition prend un relief particulier alors que du camp des Milles furent déportés une centaine d'enfants à partir de l'âge de un an. **Entrée libre.**

Après sa sortie du bâtiment principal, le visiteur accède à une « Salle des peintures » où se trouvent d'immenses peintures murales colorées et ironiques, réalisées par les internés. Entrée libre.

Le **Chemin des Déportés**, emprunté à l'été 1942 par plus de 2000 hommes, femmes et enfants juifs conduit enfin au **Wagon du Souvenir** situé à l'endroit même du départ pour la déportation. **Accès libre**.

Principaux partenaires publics, privés et associatifs de la Fondation du Camp des Milles-Mémoire et Éducation :

Ministères de la Culture, de l'Education nationale de l'Intérieur et de la Défense, Région Provence Alpes Côte d'Azur, Département des Bouches-du-Rhône, Communauté du Pays d'Aix, Ville d'Aix-en-Provence, Fondation pour la Mémoire de la Shoah, Mémorial de la Shoah, CRIF, Association des Fils et Filles des déportés juifs de France, Association du Wagon-souvenir (regroupant l'ensemble des associations locales d'anciens résistants, internés et déportés), Groupe Lafarge, rejoints par la Communauté Urbaine de Marseille, la Ville de Marseille, la Fondation d'Entreprise Ecureuil, France Télécom, Axa, la SNCF et le Groupe Alteor.